

Lettre d'information du député Paul Molac



édito

par Paul Molac

**La solidarité, base de notre
société**

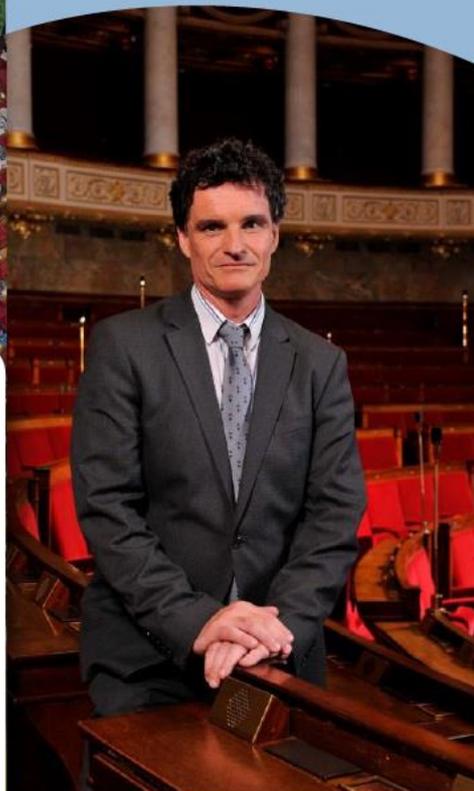
Dans ce temps difficiles l'on met souvent en exergue l'égoïsme et l'absence de solidarité sociale. Si l'on regarde le journal du soir où les chaînes d'infos en ligne, le tableau devient bien noir : Meurtres, catastrophes naturelles, déboires divers, petites phrases assassines, nous sont régulièrement servis jusqu'à l'overdose et le dégoût. En politique internationale ce n'est souvent guère mieux. Le problème est bien qu'entre information légitime et voyeurisme malsain, la télé et la radio ne font pas toujours la différence. Certains hommes politiques surtout aux extrêmes sont d'ailleurs devenus des professionnels et se font un nom grâce à cette exposition médiatique qui est parfois totalement sans rapport avec le politique au sens noble du terme et le respect que l'on doit aux électeurs.

Le résultat est assez connu. Les frasques et turpitudes des uns deviennent celles de tous et cela donne une impression délétère de confusion, de magouilles, d'ambition personnelle. Les citoyens développent alors de la peur, du dégoût et la colère. Cet obscurcissement du jugement ne fait que favoriser les populistes de tous bords car malheureusement il ne s'agit pas d'informer et d'expliquer mais de dominer

par les pulsions et les bas instincts. Stigmatiser est toujours plus facile que construire. Ce n'est pas nouveau, on s'en plaignait déjà à l'époque de la démocratie athénienne mais cela prend des proportions de plus en plus inquiétante.

Pour autant, pour circuler régulièrement à travers la circonscription, je vois la solidarité dont font preuve nos concitoyens. Je parle de leur engagement quotidien dont ils n'attendent même pas un remerciement. La Bretagne est une région où le lien entre les personnes est resté fort. Son dynamisme associatif le prouve. Que ce soit dans des associations culturelles ou sportives ce maillage est une des bases de la solidarité entre personnes. Cette solidarité s'exprime également ponctuellement comme lorsque de nombreux citoyens et entreprises ont aidé une personne à finir sa maison. Sans solution institutionnelle, une association dont le but est de venir en aide à ces personnes a créé un élan de solidarité. Les habitants sont venus spontanément apporter des matériaux, de la nourriture et la mairie a fait le nécessaire pour héberger les bénévoles dont certains venaient de loin.

Cette action montre que la solidarité n'est pas un vain mot. Elle s'exprime localement à travers des territoires actifs bien loin de l'image de repli sur soit dans lesquels on voudrait les confiner.



COORDONNÉES

ASSEMBLÉE NATIONALE :
126, rue de l'Université,
75355 Paris cedex 07
Tél. 01 40 63 71 61

CIRCONSCRIPTION :
26, Place de la Mairie,
56800 Ploërmel
Tél. 02 97 70 61 72

> Ouverture permanence :
lundi > vendredi :
9 h à 12 h / 14 h à 17 h

COURRIEL :
pmolac@assemblee-nationale.fr



Le travail à l'Assemblée Nationale



Suppression de la dématérialisation de la pro-pagande électorale

La disposition contenue dans le Projet de loi de finances pour 2015 prévoyant la dématérialisation de la propagande électorale pour les élections départementales et régionales a été supprimée le 3 novembre à l'Assemblée nationale par des amendements venant de tous les bancs de l'Hémicycle, dont celui que je portais au nom de la Commission des Lois en tant que rapporteur pour avis. Prévus pour une économie attendue de 131 millions d'euros en 2015, cette dématérialisation de la propagande électorale devait s'appliquer aux élections départementales – pour la première fois organisées dans le cadre de grands cantons entièrement remodelés – et élections régionales qui auront lieu, de façon tout à fait inhabituelle, en décembre, dans le cadre d'une nouvelle carte régionale en cours d'élaboration. J'ai rappelé qu'il était indispensable que chaque citoyen reçoive à son domicile, les professions de foi de l'ensemble des candidates et candidats. Cette information a un coût, économique et écologique, qui est justifié. Elle permet aux électeurs d'être mis au courant de la date d'une élection, des noms des différents candidats et de leurs principales propositions. Une dématérialisation ne pourrait qu'encourager l'abstention, déjà très préoccupante aux précédents scrutins. J'ai également insisté sur le fait que dans notre pays, la fracture numérique est réelle, qu'elle soit territoriale ou générationnelle. De nombreux électeurs ne vont pas ou peu sur Internet. La connexion reste également mauvaise dans certaines parties du territoire.

Projet de loi pour faciliter les fusions de communes et cas concret du Pays de Redon

Le vendredi 31 octobre je suis intervenu en séance sur la proposition de loi d'amélioration du régime de la commune nouvelle. Cette proposition de loi vise à faciliter les fusions de communes, en mettant en place plusieurs dispositifs incitatifs, tant sur le plan de la gouvernance que sur le plan fi-

nancier. Si ce texte est une avancée, j'ai exprimé mon regret sur le fait qu'il ne permet pas de régler des cas très problématiques d'intercommunalités à cheval sur plusieurs départements ou régions, et qui souhaiteraient pouvoir fusionner comme celle de la communauté de communes du Pays de Redon, dont j'ai détaillé les difficultés et les possibilités d'amélioration [ici](#).

Question orale à la ministre de l'Éducation nationale sur les rythmes scolaires et l'accès des élèves handicapés aux activités périscolaires

Le jeudi 30 octobre j'ai posé une question à la ministre de l'Éducation nationale sur le Fonds d'amorçage des rythmes scolaires et sur l'accès des élèves handicapés aux activités périscolaires dans le cadre de l'examen du Projet de loi de Finances pour 2015.

Cliquez ci-dessous pour voir la vidéo de cette question :



Loi sur la transition énergétique

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture la loi de transition énergétique le 14 octobre. Il s'agit d'un coup d'envoi pour une nouvelle donne énergétique et économique, qui place enfin au cœur de la politique française deux combats constitutifs de l'écologie : la sobriété dans les consommations énergétiques et la montée en puissance des énergies renouvelables dans notre mode de production. Je suis pour ma part très satisfait de l'avancée obtenue dans le texte sur les sociétés de tiers-financement qui pourront désormais avancer le coût des travaux de rénovation énergétique aux particuliers et se

rémunérer ensuite sur les économies d'énergie réalisées tout en bénéficiant d'une dérogation au monopole bancaire. Certaines régions, dont la Bretagne, se sont déjà positionnées sur cette question et attendaient ce projet de loi avec impatience. Je me suis par ailleurs investi sur la question de l'autonomie énergétique des petites îles non connectées au réseau continental en déposant un amendement donnant la possibilité d'opter pour un autre opérateur qu'EDF. Dans ces petites îles de moins de 2 000 clients, une très grande partie des besoins énergétiques est couverte par l'électricité produite quasi exclusivement par des génératrices fonctionnant au fioul, très polluantes et coûteuses. Il s'agit de permettre l'émergence de projets locaux visant à se passer de la dépendance au fioul et aboutir à une autonomie énergétique sobre. Si l'on n'a pas pu avancer pour l'instant, le Gouvernement a promis de retravailler cette question.

Projet de loi de finances pour 2015 et méthanisation à la ferme

Dans le cadre de l'examen du budget pour 2015 je suis intervenu sur divers sujets allant des Anciens combattants, de la sécurité, du Conseil et contrôle de l'État, de l'Administration générale et territoriale de l'État, des ressources aux collectivités territoriales ou encore de l'enseignement scolaire. Toutes mes interventions sont disponibles sur mon [site](#). Je me suis aussi investi sur la fiscalité de la méthanisation à la ferme contenue à l'article 42 du Projet de loi de Finances. Avec mes collègues socialistes Bretons nous avons pu faire passer l'exonération de taxe foncière et de Cotisation foncière des entreprises pour les installations et bâtiments de toute nature affectés à la production de biogaz, d'électricité et de chaleur par la méthanisation, réalisée par des exploitants agricoles à la ferme. Cela correspond désormais au délai d'amortissement de la majeure partie des investissements lourds nécessaires à la construction des immeubles directement affectés au processus de méthanisation à la ferme. S'il s'agira d'aller encore plus loin en 2^e lecture, cela leur permettra de pouvoir enfin espérer une rentabilité sur leur investissement.



L'actualité en circonscription

Rythmes scolaires :

Depuis cette rentrée, les communes accueillant une école publique ont dû mettre en place la réforme des rythmes scolaires. Déjà à la rentrée 2013 certaines communes de la circonscription avaient sauté le pas et avaient permis par leur volontarisme d'initier la démarche. Cette réforme nécessaire pour le rythme de l'enfant pose il est vrai des défis particuliers en milieu rural.

Ainsi, l'encadrement des temps périscolaires pour les établissements accueillant plus de 80 enfants nécessite l'embauche d'une personne titulaire d'un BAFD. Dans de petites communes il est souvent compliqué de trouver une personne ayant ce diplôme et acceptant de ne travailler que quelques heures par semaines. Pour cet aspect, le ministère de l'Éducation recommande la plus grande souplesse, conscient des problématiques propres à ce milieu. Mais localement certaines collectivités par la mutualisation ont su trouver les solutions nécessaires.

De la même façon, il est souvent compliqué pour les petites communes d'offrir des activités diversifiées. Encore là les animateurs ne peuvent assurer une rentabilité de leurs animations en ne se déplaçant dans une seule commune. La mutualisation peut y apporter des réponses en programmant les activités sur l'ensemble du territoire communautaire. Certaines collectivités comme la communauté de communes de Questembert en se saisissant de la compétence enfance jeunesse ont pu répondre efficacement à cette réforme.

Toute réforme venant d'en haut doit prendre en compte la réalité du territoire. Pour les rythmes scolaires les collectivités ont su montrer leur capacité à se prendre en main. Faisons leur confiance.

Question au ministre de l'Agriculture sur la lutte du frelon asiatique

J'ai récemment interpellé le Ministre de l'Agriculture M Stéphane Le Foll face à la propagation des frelons asiatiques et l'urgence de mettre en place une lutte plus efficace. Actuellement classés en catégorie 2 les frelons asiatiques font l'objet d'un suivi de la population et des programmes locaux ciblés. Mais cela n'est pas suffisant, il serait nécessaire de le classer en catégorie 1 et ainsi faire que la destruction des nids soit mieux prise en charge par les pouvoirs publics. Je l'ai également interpellé sur l'utilisation du dioxyde de soufre utilisé dans la destruction des nids. Cet outil écologique est pour l'instant toléré alors qu'il devrait être autorisé vu son efficacité et son impact nul sur l'environnement contrairement aux autres produits d'éradication chimiques.



Du côté du web

> **articles choisis** > **cliquez sur le sous-titre/liens**

Amertume (par Jean-Jacques Urvoas)

21 voix pour l'amendement qui souhaitait obtenir l'assouplissement du droit d'option et 27 voix contre. L'étroitesse du résultat ne fait qu'accroître mon dépit car la brutalité de sa conséquence assomme.

Je m'étais, avec d'autres évidemment, engagé pour tenter d'infléchir le mécanisme que l'Assemblée avait voté en première lecture. On retrouvera sur ce blog à la fois mon intention et mes propos en séance. Inutile donc de revenir à mes motivations.

La Bretagne, une terre de réussite !

Notre région traverse une période éprouvante. Le contexte européen récessif et l'environnement mondial toujours plus incer-

tain ne font qu'accentuer le pessimisme ambiant. De fait notre agriculture, nos industries agroalimentaires et automobiles subissent des crises sans précédent. Les secteurs socles qui composaient notre modèle breton sont affaiblis. Pour cela, la Région Bretagne accompagne ces filières historiques bretonnes et les oriente dans leur nécessaire mutation.

Il faut dire stop au traité transatlantique-TAFTA-TTIP

Il faut s'intéresser au traité transatlantique-TAFTA-TTIP. Notre avenir, celui de nos enfants, celui de la démocratie, de la solidarité et de la justice en dépendent.

Le Monde.fr vient de créer un blog relatif au TAF-TA ou Traité Transatlantique.



Animations sur le territoire

> Du 10 novembre au 31 décembre, Ploërmel

Exposition photo : Land Art

Suite à l'atelier d'initiation à l'Art suivi par les élèves du lycée La Touche, sur la thématique du Land Art, les Œuvres éphémères ont été immortalisées pour donner lieu à une très belle exposition photo.

A voir aux horaires d'ouverture de l'hôtel de ville. Téléphone fixe : 02 97 73 20 73

> Du 22 au 29 novembre, Le Roc Saint André

Exposition de 1914 à 1918

Le Roc Saint-André et la vie des roxédois durant la première Guerre Mondiale : situez les conflits qui ont fait tomber ses citoyens, les lieux de leur décès. Retrouvez également une partie des collections du musée de la Résistance de Saint-Marcel. Visible à la mairie du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30.

Téléphone fixe : 06 37 51 18 91
Mél : geffroy.nat@wanadoo.fr

> Le 28 novembre, Rochefort en Terre

Lâcher de lampions

L'inauguration des illuminations et le lâcher de lampions

Rochefort-en-Terre revêt ses habits de lumières pour le bonheur de tous. Plus de 15 kms de guirlandes lumineuses, stalactites, rideaux de lumières (soit plus de 360 000 leds) sont mis dans les rues et venelles de la Petite Cité de Caractère. Un avant goût en vidéo.

A 18h30 Lâcher de lampions place des Halles

> Le 06 décembre, La Gacilly

Soldat Louis en concert

Samedi 6 décembre, à partir de 19h, SOLDAT LOUIS se produit à la salle des fêtes de La Gacilly, dans le cadre du "P'tit Festoch", ainsi que les groupes 60 GRAMMES ET LE BOUCHER (Rock), CAMPING CATS (Rock & Roll) et BOUAISSI ROOTS (Reggae).

Restauration sur place.

18 € en prévente / 22 € sur place.

Réservation sur [le site de l'organisateur](#).